

Question écrite no 3286

Les lignes régionales jurassiennes de transports publics vont-elles survivre ?

Des nouvelles alarmantes laissent entendre que les lignes régionales jurassiennes de transport public au bénéfice de subventions fédérales sont parmi les plus exposées à une cessation de subventionnement, vu leur faible taux de couverture des charges.

L'Office fédéral des transports constate en effet que la Romandie est particulièrement exposée à cette situation de non-couverture, et la Confédération pourrait décider d'ici 2022 de renoncer au subventionnement pour les lignes ayant une couverture inférieure à 10 %.

La récente mise au concours des concessions pour l'ensemble des transports publics est en phase d'évaluation, et une décision d'adjudication se fera dans les prochains mois par ce même Office fédéral.

Nous posons dès lors les deux questions suivantes :

- Le Gouvernement peut-il nous préciser quelles sont les lignes du territoire cantonal jurassien concernées par cette insuffisance de couverture ?
- Cette problématique a-t-elle été intégrée dans le dossier de mise au concours, et si tel n'est pas le cas, l'adjudication est-elle possible sans que des engagements financiers par le Canton du Jura ne doivent se substituer à un manque de subventionnement par la Confédération ?

Nous remercions le Gouvernement pour sa réponse.

Delémont, le 4 mars 2020

Pour le Groupe PLR

Pierre Parietti